



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 novembre 2021

### Inauguration du centre de tri du Syctom à Nanterre

**Pour préserver les ressources naturelles en alimentant toujours plus les filières de recyclage, le centre de tri de Nanterre, rouvre ses portes après 18 mois de travaux. C'est un centre entièrement modernisé, adapté aux nouvelles consignes de tri et aux besoins du territoire qui réceptionne dorénavant les collectes sélectives d'une partie de l'ouest parisien.**

**Nanterre, le 10 novembre 2021** – Eric Cesari, Président du Syctom et Patrick Jarry, Maire de Nanterre, ont inauguré le nouveau centre de tri des collectes sélectives du Syctom à Nanterre.

A l'heure de la COP26, l'inauguration de ce centre de tri illustre la contribution du Syctom aux enjeux collectifs. Le choc induit par le changement climatique et la raréfaction des ressources naturelles nécessite que chacun prenne sa part. Le Syctom a choisi de se lancer depuis plusieurs années sur la route du Grand Défi de la réduction des déchets ménagers et de leur meilleure orientation vers les filières de recyclage, de réemploi ou de valorisation afin d'accompagner l'avènement d'une économie enfin plus circulaire permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les actions de prévention et de sensibilisation qui constituent cette ambition sont mises en œuvre avec ses collectivités adhérentes, en complément de la modernisation de l'outil industriel. Si les habitants de nos territoires sont invités à trier encore plus et mieux, il nous appartient de leur proposer l'équipement qui va amplifier leur engagement.

Construit en 2004 et rénové une première fois en 2012, le centre de tri du Syctom à Nanterre rouvre après avoir été repensé pour s'adapter à l'extension des consignes de tri à tous les emballages et prendre en compte les nouvelles évolutions technologiques. Derrière sa nouvelle façade recouverte de résille blanche pour accueillir la végétation, l'installation est aujourd'hui dotée d'un procédé de tri innovant et d'une capacité augmentée de 40 000 à 55 000 tonnes par an.

À l'intérieur, les espaces sont organisés par fonction : réception et stockage de la collecte sélective en amont, chaîne de tri, conditionnement et stockage des matériaux triés en aval.

En amont, l'espace de réception, a été reconstruit pour permettre l'apport des collectes par gros porteurs, en complément des apports par camion-bennes, permettant d'équilibrer les flux entre les différents centres de tri du Syctom et des syndicats voisins et créant ainsi un maillage efficace du territoire.

Le processus de tri, a quant à lui été totalement modifié, et peut trier 17 tonnes par heure, contre 12 tonnes précédemment. La nouvelle chaîne utilise les technologies les plus performantes : cribles balistiques, séparateurs optiques, séparateurs à courant de Foucault, robot Max-AI® facilitant le travail des agents en charge du contrôle qualité en aval. Ce sont 220 machines qui ont été installées pour

faciliter le tri tout en améliorant les conditions de travail des 85 agents travaillant sur le site. Enfin, un système innovant de ventilation, dépoussiérage et désodorisation, a été installé ainsi qu'un renforcement du système de sécurité incendie.

Le marché de conception, réalisation, exploitation, maintenance, est mené par le groupement Coved (Paprec group).

Les 45 M€ investis par le Syctom pour la refonte de ce site marque l'achèvement d'un programme d'investissements global de 150 millions d'euros pour adapter ses 5 centres de tri aux nouvelles consignes et aux besoins de traitement croissant de son territoire.

*« Ces investissements montrent l'engagement des collectivités en faveur du recyclage, maillon fort de l'économie circulaire. Cette modernisation était aussi essentielle pour accompagner la simplification du geste de tri pour les citoyens. »* explique Patrick Jarry, maire de Nanterre.

*« Que ce soit par la rénovation de son outil industriel ou par les actions de prévention et de sensibilisation qu'il porte, le Syctom continuera à œuvrer pour les grands enjeux de la planète. »* précise Eric Cesari, Président du Syctom.

*Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 85 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traitées. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Syctom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets.*

**Contacts presse :**

Syctom : Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : [mariaud@syctom-paris.fr](mailto:mariaud@syctom-paris.fr)

Site internet : [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)